



Compte-rendu analytique de la séance du Conseil municipal du jeudi 04 février 2021

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, le jeudi 04 février 2021, à 18h45, au Pôle Culturel et Associatif, sous la présidence de Monsieur Philippe FOLLET, Maire de Courtenay.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **adopté** le Compte-rendu analytique du Conseil municipal du lundi 25 janvier 2021.
- **décidé** de fixer à 7 le nombre des Adjointes au Maire de la Commune de Courtenay et a **autorisé** Monsieur le Maire à procéder à l'organisation de l'élection d'un 7^{ème} Maire-adjoint.
- **procédé** à l'élection d'un Adjoint au scrutin uninominal afin de porter à 7 le nombre des Adjointes. Madame Virginie TARDIVEL est élue dès le 1^{er} tour de scrutin Maire-adjointe, avec un suffrage de 22.

Les 7 Maire-adjoints sont donc les suivants :

- 1^{ère} Maire-adjointe : Madame Isabelle ROGNON
- 2^{ème} Maire-adjointe : Madame Adélaïde GERMANN
- 3^{ème} Maire-adjointe : Madame Jacqueline MALLET
- 4^{ème} Maire-adjoint : Monsieur Jean-Claude DI EGIDIO
- 5^{ème} Maire-adjointe : Madame Alice GROSSO
- 6^{ème} Maire-adjoint : Monsieur André MURAT
- 7^{ème} Maire-adjointe : Madame Virginie TARDIVEL

- **autorisé** l'acquisition amiable à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AC-173, AC-172, AC-301, AC-176 et AC-150 pour une superficie totale de 698 m² appartenant à la Société TOPAZE Investissement, en contrepartie de l'abandon des poursuites judiciaires et la remise gracieuse des titres exécutoires engagés suite à la démolition du bâtiment pour un montant total de 281 309,17 euros TTC. Ensuite, il a **accepté** que tous les frais de notaire incombant à ce dossier soient à la charge de la Commune de Courtenay. Il a également **décidé** de mandater l'Office de Maîtres Carly SCHWARTZ & Ludovic BONELLE, Notaires associés, sis 4 Place d'Armes - 77300 FONTAINEBLEAU, pour estimer et procéder à toutes les démarches administratives nécessaires au dossier. Enfin, il a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférent à ce dossier.

Informations du Maire et questions diverses.

Fait à Courtenay, le 08 février 2021

Le Maire,



Philippe FOLLET